

Une autre vie s'invente ici



Le lien

Paysage, urbanisme et architecture



LETTRE D'INFORMATION

NOVEMBRE - DECEMBRE 2018 – JANVIER 2019



S O M M A I R E

| | |
|--|----|
| Agenda 2019 | P4 |
| Loi ELAN : pas de nouvelle pré-enseigne à venir | P5 |
| Sixième étape du tour de France des PLUi : Le PLUi au service d'une politique de transition énergétique | P7 |
| Appels à projets Plans de paysage 2018 : des Parcs impliqués | P8 |
| « Des ouvertures paysagères » au projet de territoire : un plan de paysage en pyrénées ariégeoises pour reconquérir de nouvelles perspectives en montagne | P9 |



S O M M A I R E

| | |
|---|-----|
| Parc naturel des Ballons des Vosges : Un Plan paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique | P10 |
| Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Les Ateliers Hors les murs en 2019 | P11 |
| Etat d'avancement de l'étude sur les outils de la connaissance dans les Parcs | P12 |
| Observatoire Photographique du Paysage Un jour pour tout savoir et comprendre à quoi ça sert | P13 |
| Le repayement. Parce que tout est là sur la table y compris le paysage | P15 |

Agenda 2019

Commissions Urbanisme, paysage, climat et énergie

Mardi 9 avril 2019

Mardi 22 octobre 2019

Voyage Vorarlberg, la mécanique du succès

Du mercredi 25 septembre au vendredi 27 septembre 2019

Séminaires annuels

Parc naturel de Corse, à Corte : organisation conjointe des deux séminaires annuels (réseau climat et réseau urbanisme).

Du lundi 18 au mercredi 20 novembre 2019

Colloque

Journée de valorisation des Ateliers Hors les murs à Paris, mardi 2 avril 2019

Comité de pilotage

Lundi 28 janvier 2019 à la Fédération Appel à manifestation d'Intérêt (AMI)

Ateliers hors les murs, sélection des candidatures, **de 9h30 à 13h**

Journées techniques

Jeudi 14 février Affichage publicitaire dans les Parcs

Jeudi 14 mars 2019 Rendu étude Outils de connaissance en faveur d'un aménagement du territoire fin

Mercredi 10 avril Journée projet de recherche sur les Observatoires Photographiques du Paysage

Mardi 24 septembre journée urbanisme

Loi ELAN :

pas de nouvelle pré-enseigne à venir



L'annulation par le conseil constitutionnel de l'article 161 de la loi ELAN a supprimé le rétablissement des pré-enseignes pour les restaurants. Il s'agit d'une bonne nouvelle qui conforte le Grenelle de l'environnement (loi de 2010).

Avant cette annulation, de nombreux échanges ont été engagés entre le Parc du Golfe du Morbihan et sa Direction Départementale des Territoires et de la Mer au sujet de cet article.

Pour l'État, il y avait bien en effet un lien avec les produits du terroir en raison du positionnement de la virgule dans le texte.

Lors de passage au Sénat, plusieurs amendements ont été proposés, certains pour supprimer l'article de loi (ce que prônait le réseau), d'autres pour ajouter des modifications (ce que ne prônait pas le réseau !). Voici pour rappel, ceux ayant fait l'objet d'un rejet :

- Remplacer les mots : « et l'ensemble des restaurants » par les mots : « les commerces, les activités de restauration et d'hôtellerie et les artisans » ;
- Remplacer les mots : « et l'ensemble des restaurants » par les mots : « les activités de restauration et d'hébergement » ;
- Remplacer les mots : « et l'ensemble des restaurants » par les mots : « , les restaurants et l'hôtellerie de plein air ».

Ceci révèle donc toute l'importance de l'emplacement de la virgule.



Avant l'annulation, l'article du code de l'environnement était donc amené à devenir : - les activités en relation avec la fabrication ou la vente de produits du terroir par des entreprises locales **et l'ensemble des restaurants**, les activités culturelles et les monuments historiques, classés ou inscrits, ouverts à la visite ; Cette formulation diffère de - les activités en relation avec la fabrication ou la vente de produits du terroir par des entreprises locales, **et l'ensemble des restaurants**, les activités culturelles et les monuments historiques, classés ou inscrits, ouverts à la visite ;

Toutefois, cela n'enlève rien au fait que cet amendement, au niveau de sa rédaction, aurait posé certains problèmes d'interprétations. Celui-ci aurait en effet paru plus clair en ayant été rédigé selon la formulation suivante : les activités en relation avec la fabrication ou la vente de produits du terroir par des entreprises locales, **l'ensemble des restaurants**, les activités culturelles et les monuments historiques, classés ou inscrits, ouverts à la visite ; ou encore comme cela : les activités en relation avec la fabrication ou la vente de produits du terroir par des entreprises locales **et par des restaurants**, les activités culturelles et les monuments historiques, classés ou inscrits, ouverts à la visite.

Globalement, la question des pré-enseignes demeure un sujet complexe, celui-ci dépourvu d'un positionnement clair, étant davantage installé dans la doctrine et l'appréciation locale !

Annaëlle Mézac,

Responsable du pôle Biodiversité-Aménagement au Parc du Golfe du Morbihan

Courriel : annaëlle.mezac@golfe-morbihan.bzh

Téléphone : 02 97 62 75 21

Sixième étape du tour de France des PLUi : Le PLUi au service d'une politique de transition énergétique



Un tour de France des PLUi, dans lequel un thème a été associé à chaque étape, a été mis en place par le Club des PLUi.

Basée sur le retour d'expérience de la communauté de communes de Thouarsais, la sixième étape, a été rattachée au sujet de la transition énergétique. Elle met en lumière la prise en compte dans l'urbanisme intercommunal des différents documents stratégiques en faveur de la transition énergétique frugaux en consommation d'espaces urbanisés, favorisant les mobilités douces, privilégiant une implantation des infrastructures de types éoliennes et panneaux solaires, tout en restreignant les continuités écologiques.

Vous pouvez accéder aux informations relatives à cette étape ainsi qu'aux précédentes depuis les liens suivants :

<http://www.club-plui.logement.gouv.fr/decouvrez-l-etape-6-du-tour-de-france-des-plui-a501.html>

<http://www.club-plui.logement.gouv.fr/le-tour-de-france-des-plui-r146.html>

Appels à projets Plans de paysage 2018 : des Parcs impliqués

Les Parcs naturels régionaux ont à nouveau répondu présents au rendez-vous de l'appel à projets Plan de paysage.

Cette année, le Parc de Camargue, le Parc du Morvan et le Parc des Vosges du Nord, se sont vus désignés lauréats. Deux intercommunalités, comportant un Parc partenaire, ont également été récompensées dans ce cadre : le Parc des Ballons des Vosges associé à la Communauté de communes des Hautes-Vosges, le Parc des Pyrénées ariégeoises conjointement avec l'Association de communes du Haut-Vicdessos.



Les lauréats ont reçu leur distinction à l'occasion du séminaire annuel des Plans de paysage, qui s'est tenu à l'Hôtel de Roquelaure, le 4 décembre dernier.

Cette journée a permis de présenter minutieusement l'objectif des projets déposés. Un temps en ateliers a également été consacré à la formalisation des attentes du réseau vis-à-vis du Club Plans de paysage.

La diversité des projets a permis de percevoir l'ensemble des possibilités et des échelles d'intervention d'un plan de paysage.

La question du choix des prestataires a par ailleurs été évoquée, ainsi que les possibilités de développer des coopérations internationales.

Pour les Parcs naturels régionaux n'ayant pas eu la chance d'être retenus, des solutions régionales sont en cours de négociation. Il est aussi à rappeler que si vous n'avez pas été candidat à cet appel à candidatures, vous pouvez toutefois intégrer le Club Plans de paysage.

Extranet Plans de paysage :

Nom d'utilisateur : planpaysage

Mot de passe : extr@planpaysage

Pour toute demande d'information sur l'édition 2019 de l'appel à projets contacter :

Gilles de Beaulieu,

Chargé de mission paysage au Bureau des paysages et de la publicité du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Courriel : gilles.de-beaulieu@developpement-durable.gouv.fr

« Des ouvertures paysagères » au projet de territoire : un plan de paysage en pyrénées ariégeoises pour reconquérir de nouvelles perspectives en montagne



Dix communes se sont associées pour réaliser le Plan de paysage du Haut-Videssos à l'échelle de leur vallée montagnarde. Objectif : réaliser un plan d'actions collectif pour redynamiser ce territoire de montagne aujourd'hui en profonde mutation.

Adossé à la crête frontalière, le Haut-Videssos s'est engagé, suite à la fermeture de l'usine Pechiney en 2003, dans une politique de reconversion économique volontariste. Cette transition radicale reste encore fragile, sinon incertaine dans un contexte de « fermeture paysagère » généralisée par la spectaculaire dynamique de recolonisation forestière spontanée que connaît la vallée depuis les années 1950.

L'ampleur et la rapidité de la dynamique forestière représente, ici, un défi majeur à la croisée de plusieurs enjeux : la préservation des qualités paysagères et du cadre de vie, le maintien de l'agriculture de montagne et du pastoralisme, la revitalisation de l'économie et de la vie locale, le développement de l'attractivité touristique et résidentielle de la vallée, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel exceptionnel de ce territoire.

Le succès qu'ont remporté, auprès des communes du Haut-Videssos, les opérations d'« ouvertures paysagères » accompagnées par le Parc des Pyrénées Ariégeoises montre bien l'importance de ce défi pour les élus et acteurs locaux, mais a démontré aussi l'importance de la concertation pour dépasser un certain nombre de freins à l'action.



La démarche « plan de paysage » vise donc à élargir le processus expérimenté dans le cadre de ces projets communaux à l'échelle de la vallée pour construire une stratégie paysagère partagée capable de fédérer les acteurs autour de nouvelles perspectives. »

Laure Chevillard,
Chargée de mission Paysages au Parc des Pyrénées ariégeoises
Courriel : l.chevillard@parc-pyrenees-ariegeoises.fr
Téléphone : 05 61 02 71 69

Parc naturel des Ballons des Vosges : Un Plan paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique



Engagés dans l'élaboration de plans de paysage depuis 1994, le Parc des Ballons des Vosges et ses territoires intercommunaux poursuivent cette longue histoire. La communauté de communes des Hautes Vosges (CCHV), qui fédère 22 communes et 38 000 habitants en cœur de Parc, est lauréate 2018 avec l'appui de nombreux partenaires.

Dominé par le Hohneck (1366 m), la grande crête des Vosges et les hautes chaumes (prairies d'altitude), ce territoire aux paysages et milieux emblématiques offre également lacs et tourbières, hêtraies-sapinières ou encore cascades, mais aussi de nombreux sites et équipements de sports d'hiver. Quant aux paysages des vallées, ils témoignent encore d'un riche passé agricole et industriel. L'intercommunalité est soumise à diverses dynamiques sources de banalisation (pression touristique, déprise agricole, déclin démographique, étalement urbain...) dans un contexte d'équilibres fragiles et d'enjeux environnementaux et climatiques nouveaux (enneigement des stations, ressource en eau, gestion forestière...).



La CCHV est issue de la fusion de 3 intercommunalités et 4 plans de paysage de 1^{ère} et 2^{ème} génération. La mise en œuvre des programmes d'actions a notamment permis d'apporter des réponses concrètes en faveur de la reconquête de paysages ouverts et du maintien de l'agriculture de montagne. En 2017, l'atelier des territoires « Vivre et travailler en montagne à l'heure du changement climatique » mené sur ce territoire fraîchement formé constitue le marchepied de la démarche paysagère aujourd'hui lauréate.

Ce plan de paysage est pour la CCHV l'occasion de co-construire un nouveau projet de territoire, de ré-impulser une dynamique territoriale en faveur de la qualité des paysages, mais aussi l'opportunité de dessiner collectivement les paysages de l'après-pétrole. Le Paysage, facteur d'unité, sera aussi une véritable méthode pour penser et mettre en œuvre les transitions dans ce territoire, avec la perspective d'un aménagement et d'un développement cohérents et harmonieux.

Frédéric Schaller,

Chargée de mission Paysage

Courriel : f.schaller@parc-ballons-vosges.fr

Téléphone : 03 89 77 90 38

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Les Ateliers Hors les murs en 2019

Bilan des ateliers Hors les murs 2018 : une stimulation inédite inter-école

Cette année a été marquée par une dimension opérationnelle des Ateliers Hors les murs. La Fédération des Parcs et leurs partenaires ministères de la Culture, de la Transition écologique et solidaire, de la Cohésion des Territoires, Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature et le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, ont créé un outil qui a permis non seulement à des écoles de travailler entre-elles mais aussi d'investir des villages de Parcs naturels régionaux pour comprendre leurs enjeux et proposer des orientations de développement local. Beaucoup d'enthousiasme, de dynamisme et de production de connaissance.



Cette année a aussi pu rendre palpable les freins à ce type de coopération : à savoir trouver une semaine commune à différents établissements pour investir un territoire, au point que certains professeurs ou élèves ont effectué ces ateliers territoriaux sur leurs congés propres. Cette année a permis de soutenir 7 projets d'ateliers territoriaux en faveur de 6 Parcs naturels régionaux. L'animation demeure un élément moteur de cette opération afin de relancer régulièrement les intentions des Parcs, ainsi que celle des établissements du supérieur.

En 2019 : un élargissement des disciplines et une ouverture à l'international

Pour 2019, l'objectif est d'élargir le spectre des disciplines aux thèmes de l'agronomie, de l'écologie, de l'énergie, de l'économie etc. Cela demande un grand travail de communication auprès des écoles concernées. Cet élargissement touchera aussi l'élaboration de partenariats avec des écoles à l'international. Plusieurs pistes sont déjà pressenties : l'École Normale Supérieure de Pise, l'École Polytechnique de Turin et d'autres écoles en territoires ultra-marins. Un séminaire de valorisation des expériences déjà conduites aura lieu au premier semestre 2019.

Vous pouvez toujours déposer des candidatures et les faire parvenir par courriel, directement auprès de :

Nicolas Sanaa,
Courriel : nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr
Téléphone : 01 44 90 86 36

Fabien Hugault : fhugault@parcs-naturels-regionaux.fr
Téléphone : 01 44 90 80 21

Site internet :

<http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/article/atelier-hors-les-murs>

Etat d'avancement de l'étude sur les outils de connaissance dans les Parcs

La Fédération a lancé, en octobre 2019, suite à une consultation, une étude sur le thème des outils de connaissance produits dans les Parcs naturels régionaux en faveur d'un aménagement du territoire fin. Cet inventaire a été orienté autour de 5 axes :

- pratique ponctuelle, quotidienne, du long terme,
- qualité pionnière des Parcs,
- implication citoyenne dans la production de la connaissance,
- partenariats,
- pluridisciplinarité et transversalité.



Cette démarche vise donc à recenser les pratiques des Parcs en la matière, pour appréhender leur diversité et les valoriser. Ce travail contribuera au partage d'expériences à l'échelle du réseau. Cette approche ne se privera pas aussi de questionner et d'analyser l'efficacité de ces outils en apportant une critique positive.

Le premier comité de pilotage en novembre dernier a permis de préciser les attentes et les besoins de l'enquête. Dans la foulée et sur la base des orientations retenues un questionnaire a été élaboré et adressé au réseau des Parcs naturels. La Fédération a reçu plus de 20 réponses. Les données récoltées ont fait apparaître l'existence de plus d'une cinquantaine d'outils différents, témoignant de la richesse des approches, aussi bien au niveau des méthodes d'étude et d'analyse des problématiques territoriales, que dans l'usage de ces outils, de leur définition à la mise en œuvre des projets ou encore, dans la diffusion des connaissances acquises. Il en ressort des résultats positifs quant à ce rôle indispensable des Parcs dans l'aménagement du territoire mais aussi des difficultés de divers ordres (techniques, financières et temporelles notamment) auxquelles ils doivent pour la plupart faire face.

Le rapport final sera disponible fin janvier 2019. Une journée de restitution se tiendra également à la Fédération des Parcs, le jeudi 14 mars 2019.

A suivre ...

Anne Badrignans, paysagiste

Courriel : badrignans.anne@gmail.com

Téléphone : 06 86 96 77 16

Coralie Tanneau, urbaniste

Courriel : coralie-tanneau@hotmail.fr

Téléphone : 06 63 66 34 38

Observatoire Photographique du Paysage

Un jour pour tout savoir et comprendre à quoi ça sert



Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.
Lachamp – Raphael – Suc du Montivernoux : 2005, 2005, 2014.

Le 18 décembre dernier s'est tenu à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, le second atelier, dédié aux Observatoires Photographiques du Paysage.

Les 8 Parcs participants ont permis de composer un panel représentatif des différents niveaux d'avancement, certains disposant d'un Observatoire Photographique du Paysage aguerri par la durée (Parc de la Haute-Vallée de Chevreuse, Parc du Golfe du Morbihan, Parc du Vexin français), d'autres s'engageant dans la création d'un Observatoire (Parc des Boucles de la Seine Normande) ou présents dans l'optique de constituer, à terme, la création d'un observatoire, à l'image de l'Aubrac récemment labellisé. La diversité des Parcs et les partenaires institutionnels présents (Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, Ministère de la Culture) a fortement contribué à l'enrichissement des échanges.

La projection du film « Observer le Paysage », traitant de l'évolution du cadre de vie, réalisé par Daniel Quesney et Philippe Harel à partir de plus de 70 entretiens auprès d'experts et d'élus de Parcs et de CAUEs, proposée en ouverture et suivie d'un débat, a constitué l'un des temps forts de cette journée. Durant l'atelier ont aussi été évoquées les différentes phases composant l'Observatoire, depuis sa préfiguration jusqu'à la valorisation et l'exploitation des images, sans oublier les éléments budgétaires associés. A cette occasion ont été rappelés les aspects incontournables à la création et à la mise en œuvre d'un Observatoire Photographique du Paysage (recours à un photographe professionnel, critères techniques de prises de vue, gestion et méthode d'optimisation des reconductions photographiques et d'indexation des informations).

La rencontre a également été l'occasion de revenir sur certains des blocages rencontrés par les Parcs. La problématique de la pérennisation des Observatoires et de la transmission des données, découlant de la mobilité des agents, a été énoncée à différentes reprises. Plusieurs Parcs ont aussi fait part de leur difficulté à inscrire dans le temps ou à réactiver le comité de pilotage, ainsi qu'à faire évoluer leur dispositif. Pour d'autres encore, il a été fait référence à la complexité d'engager une analyse, en l'absence de méthodologie



Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse.
Le Mesnil Saint Denis: 1998, 2000, 2017.

établie et de disponibilité. Cet aspect s'avère d'ailleurs notable pour la plupart du réseau, stoppé à l'étape de bancarisation des images.

Les participants ont également rappelé la nécessité d'un travail de pédagogie, à conduire auprès des élus pour pouvoir déconstruire certains préjugés concernant l'outil, souvent perçu comme élément de stratégie touristique et ainsi parvenir à convaincre ces derniers sur sa contribution aux politiques d'aménagements menées dans les Parcs. De même, le caractère transversal de l'outil, à davantage croiser en interne, devra être revendiqué au sein des équipes Parcs, « le paysage dépassant le cadre purement paysager » au profit du projet d'aménagement du territoire dans sa globalité.

Enfin, si la contribution de l'Observatoire Photographique du Paysage à l'évaluation de la Charte « au-delà d'un simple audit » reste à approfondir, certains Parcs souhaitent aujourd'hui bénéficier d'exemples démontrant la pérennité de l'outil. Pour ceux-ci, il s'agit d'un aspect indispensable à la mobilisation de financements avant même la constitution de leur Observatoire Photographique du paysage.

Pour conclure, un projet de recherche se prépare sur les différents potentiels d'un Observatoire Photographique du Paysage dans les Parcs porté par Anne Badrignans ; il permettra aussi d'éclaircir ces doutes et de conforter son rôle stratégique dans une dynamique de territoire.

Autant de pistes de réflexion à approfondir en réseau en 2019 ...

Le repayement

Parce que tout est là sur la table y compris le paysage

Pourquoi un néologisme pour parler de paysage



Tout d'abord, je ne suis ni paysagiste ni géographe, je suis un passager clandestin de la vie intellectuelle française encouragé par les rencontres à poursuivre mon chemin et ainsi à être résilient plus que résigné, autant gourmet que gourmand. Je suis un promeneur sans être gitan, comme Alexandre Romanès et d'autres, j'interroge ici ma nature tout en décrivant comment on vient à l'idée de nature. Le paysage est pour moi une question ouverte sur le monde à moins que ce ne soit le monde qui devient paysage. Tôt ou tard.

Inventer des mots est aussi le propre de l'Homme pour nommer mais aussi pour reconnaître et partager. Comme tout le monde j'ai commencé par avoir des préjugés au sujet du paysage, il est devenu un mot valise et pour le voyage ça aide un peu. Tout est paysage ou tout le devient aussi c'est un mot qu'il faut préciser pour le partager sans malentendu.

Je suis donc ravi ici de partager mon cheminement vers le repayement avec des lecteurs qui sauront m'entendre au-delà des préjugés et accepter par la lecture ce partage. Comme le rappelle Idriss Aberkane, du point de vue de l'économie de la connaissance, je ne perds rien à écrire et j'en suis même très heureux car je dois beaucoup à tous pour avoir contribué à ce monde qui me permet aujourd'hui de partager ma pensée. J'ai conscience d'appartenir à cette communauté en marche depuis très longtemps, bien avant qu'on ne vienne nous faire marcher ou faire naître le marcheur comme un homme particulièrement déterminé. Nous marchons depuis au moins le néolithique vers l'Humanité que nous constituons pas à pas, ensemble.

Par l'origine de mes aïeux, j'appartenais à une minorité dite pudiquement visible et c'est cette visibilité qui m'a encouragé toute ma vie à comprendre en quoi nous étions l'un et l'autre, que j'appartenais également à une majorité. Vers quatorze ans j'ai découvert que j'étais un amazigh, un Homme libre (berbère) né au Maroc et un peu plus tard j'ai eu la bonne intuition, celle d'appartenir à la majorité des êtres humains. C'est donc en humain et en humanité que je vous adresse et propose mon propos sur le repayement.

Par repayement j'entends offrir à l'alimentation un dépaysement au sens juridique c'est-à-dire « dessaisir la juridiction «naturelle» pour renvoyer l'affaire à un autre tribunal » et donc inversement. Comme je le fais pour moi-même régulièrement, j'ai voulu penser l'alimentation en dehors de ce qui la caractérise aux yeux des uns et des autres pour comprendre en quoi elle nous échappera en totalité si on ne l'aborde pas précisément en transversalité.

Le repayement est donc d'abord une notion au service de l'alimentation et des mangeurs pour éclairer à l'aune du paysage la valeur essentielle à mes yeux de l'alimentation : l'apaisement.

Nourrir et restaurer sont moins des fonctions techniques que des processus complexes éclairants sur la nature même de la nourriture. En effet, nous mangeons aussi des idées et l'offre alimentaire dominante comporte des produits composés en valeur de 80 % d'image pour 20 % de produit. Autant dire que l'offre du bon, propre et juste chère à Slow-Food est minoritaire et pour cause elle est toujours récupérée par l'industrie et les filières dominantes.

Le repayement consiste donc pour moi à sortir l'alimentation de tous les lieux communs pour proposer un espace où manger qui soit d'abord associé à l'acte culturel fondamental de se nourrir. Il est en effet intéressant d'interroger la forme culturelle qu'a prise l'alimentation ces dernières décennies à travers la consommation pour imaginer rendre service à l'Humanité.

Le repayement de l'alimentation c'est donc le dépaysement au sens juridique mais c'est aussi clairement le dépaysement au sens touristique : « c'est une émotion ressentie par le changement d'habitudes ou d'environnements. Il désigne souvent les sentiments associés à une immersion dans un environnement inconnu, différent de celui d'origine. Le dépaysement peut ainsi se produire lors du changement d'un lieu de vie à un autre ». Le repayement c'est aussi la découverte d'émotions nouvelles liées à la production/conjonction de sens. Un bénéfice collatéral de la pensée sur la nourriture en somme.

C'est l'opération intellectuelle et pratique de reposer l'alimentation comme un tout et ainsi comme un domaine non sécable en silos et non-cessible notamment en marché sans le mettre en danger de ne plus apporter sa nature profonde : l'apaisement par l'assiette qui convoque le paysage.

Le repayement c'est aussi un résultat politique : faisons de l'alimentation un élément du ménagement de nos territoires par une ambition sémantique et éducative inédite : rendre à chaque mot sa valeur pour se nourrir de leur sens. Dans ma région, la Nouvelle-Aquitaine, nous sommes entre deux eaux et encore loin d'une politique alimentaire ambitieuse qui reconnaissent à l'alimentation une fonction d'apaisement et de partage du territoire.

Dans sa récente feuille de route, la Nouvelle-Aquitaine, vient d'oublier royalement le mangeur en donnant la parole et les moyens à ceux qui les ont réclamés : les parties prenantes des concertations c'est-à-dire les représentants des agriculteurs et les techniciens des collectivités. Avec comme objectifs affichés « Créer de la valeur au bénéfice des agriculteurs, Développer les approvisionnements en produits locaux de qualité dans les différents marchés régionaux, dont la restauration collective régionale, relocaliser l'économie alimentaire dans une approche territoriale » où est le ménagement par le paysage et la reconnaissance des mangeurs et des cuisiniers de la restauration collectives comme véritables co-développeurs de nos territoires ? Où est l'alimentation comme culture au sens des droits culturels des personnes ?

Je dois aux mots d'avoir apaiser ma faim de sens et d'avoir nourri en moi un état gastronomique là où l'indigence a laissé place à Daesh pour d'autres. Nous sommes collectivement responsables de cet affaiblissement/effondrement. Je ne suis pas « collapsologue » : je ne crois ni au grand soir ni l'exception culturelle et encore moins aux oasis où l'on vivrait heureux et caché. Notre chemin est sous nos pas, à nous de marcher mieux ou de faire des pauses déjeuner ou pas pour saisir le souffle en nous et lui laisser place. Il nous faudrait respirer le monde plus que de le conso(u)mer. Le paysage est une forme et un fond pour cette entreprise de revitalisation de nos structures de pilotage. Piloter par le sensible est un luxe nécessaire.

Je pense toujours en tout, en totalité, en somme car je sais que les divisions et les soustractions font souvent miroiter des multiplications. C'est possible pour le pain grâce à la baraka mais à part dans la Bible la multiplication des pains me fait souvent penser aux bagarres. Nous avons des droits et des besoins fondamentaux et faire quand faire plus semble difficile il nous faut tâcher de faire mieux car souvent c'est en faisant mieux que nous avons réussi à plus et pour plus. Il en est ainsi du progrès comme de l'espoir.

La cuisine comme laboratoire d'idée et recette de vie ou comment le paysage m'a permis de trouver ma place en comprenant la sienne



D'aussi loin que je m'en souviens, j'ai toujours aimé les idées et la nourriture, j'ai lu et mangé, et j'ai fini par devenir cuisinier pour affiner ma pensée. Les cuisines sont des lieux très liés au paysage car cuisiner est en soi l'aspiration à offrir du soin à l'autre et/ou à soi-même et à restituer et transmettre l'émotion de toucher des matières autant tangibles qu'immatérielles. La vie s'invente en cuisine comme dans les parcs naturels régionaux pour reprendre le slogan de ces derniers. Cuisiner est une attention particulière faite d'intention. C'est un mouvement de soi tout entier vers l'autre à travers le paysage que nous manipulons intellectuellement mais aussi avec les mains (voir Ce que sait la main de Richard Sennett).

Cuisiner est un artisanat apaisant et pacifiant. C'est l'art de vivre le territoire, c'est vivre et éprouver le sol qui fait société en nous et à travers nous. Quand nous mangeons nous ingérons une somme incroyable d'attentions et d'intentions. Le soin et les choix sont partout

où se porte notre regard ou nos papilles. L'analyse sensorielle introduit autant à la complexité organoleptique qu'à la richesse métaphysique. Manger est une méditation et les cuisiniers sont les artisans de cette aménité complexe qu'est le plaisir de la table.

En cuisine, les mains savent dire et interpréter autant que la bouche, le cerveau et le cœur.

Enfin c'est en cuisine encore où la chaîne du soin est aussi importante que la chaîne du froid et c'est pourquoi j'ai tiré le fil du manger pour construire celui du penser. Manger permet de penser et c'est pour cela qu'il nous faut penser la nourriture et nourrir la pensée pour que les restaurants scolaires soient des lieux de vie et de culture et pas seulement des stabulations pour êtres humains. Manger est un acte culturel avant tout et doit le redevenir y compris dans ce que l'on nomme restauration collective.

Depuis 2013, j'interviens à travers l'association Territoires Alimentaires. C'est un laboratoire de recherche citoyen centré sur les rapports et les liens entre le territoire et son alimentation. Donner la parole aux mangeurs et faire entendre leur voix pour construire ensemble une alimentation responsable et accessible telle est notre feuille de route. Nous apportons notre pierre à l'édifice de la démocratie alimentaire et espérons contribuer activement à la reconnaissance et à la mise en place d'un véritable service public de l'alimentation.

L'Europe sera déterminante pour l'ambition de construire et renforcer la société par et à travers l'alimentation pour faire table commune et bâtir un monde en commun. L'alimentation peut ainsi animer un projet de société accessible et inclusif et pas seulement être le terrain et le théâtre d'une guerre faite au nom du profit à l'ensemble du vivant. Nous devons imaginer comment mieux rémunérer ceux qui produisent de la santé pour les humains et leur environnement car ils participent à la paix et à l'apaisement et faire la chasse au modèle construit sur les coûts cachés.

Pour cela nous travaillons à articuler dans nos recherches l'alimentation, les droits culturels des personnes et la charte européenne des paysages.

Nous construisons autant des documents autour de l'idée d'un permis de construire pour une alimentation citoyenne (« D'une manière générale, le permis de construire concerne les travaux de construction de grande ampleur. » <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1986>) que des espaces de rencontres, de formation et d'expérimentation à travers les Maison Interculturelle de l'Alimentation et des Mangeurs.

J'interviens de la terre à la table, de la graine semée au partage du repas et mène des recherches à échelle 1, celle de la vie des mangeurs auxquels j'ai décidé d'apporter mon aide, mes encouragements

et ma tendresse. En effet je dois aux autres d'avoir compris que je n'étais pas le seul à manger et à penser que cette activité était nourricière à plus d'un titre. C'est ainsi que j'ai trouvé ma place de chercheur entre participation et observation, de la cuisine à l'anthropologie il n'y a qu'un pas : celui du paysage !

Pour construire des M.I.A.M et rédiger des permis de construire pour une alimentation citoyenne, j'ai découvert une activité pratique et engagée : le génie civique (voir Jacqueline Lorthiois). Tout cela amène naturellement à ce que j'appelle le ménagement des territoires et les Parcs naturels régionaux sont des laboratoires de ce que la préservation des paysages contribuent au bien vivre contenu dans le bien manger.

De l'école du quartier à l'école de la lenteur

Lorsque en 1994, à 24 ans, j'ai rejoint l'École des Hautes Études en Sciences Sociales à Paris, je ne me doutais pas à quel point je ne faisais que commencer un parcours long fait de questions et de doutes, de rencontres et de partages.

A cette époque et encore aujourd'hui, je ressens le besoin de ne pas renoncer à me nourrir intellectuellement et c'est ainsi que sur les conseils d'une de mes enseignantes de l'IUT de Troyes, je suis monté comme on dit à Paris pour rencontrer Tobie Nathan et lui proposer de le rejoindre d'une manière ou d'une autre autour de l'ethnopsychiatrie et de ma langue maternelle le tamazighte (berbère).

Tobie Nathan était en voyage en Pologne pour ses recherches et je me suis retrouvé à entrer à l'EHESS 54 boulevard Raspail comme on rentre dans un restaurant. A l'accueil je n'ai pas manqué d'assurance. J'étais certes dans un 5 Etoiles de la connaissance, mais j'étais au restaurant pour me restaurer et prendre ma faim en charge avec l'art et la manière.

J'étais déjà un mangeur accompli, les bibliothèques m'étaient familières et les livres mes (seuls) amis, m'ont toujours accompagné et nourrit quand j'avais faim ou soif comme on nourrit un corps physique autant de nutriments que d'émotion.

Le casse de ma vie a été de refuser l'assignation à ma case de départ, celle de la caste des enfants d'immigrés qui devaient reproduire un modèle ou attendre que le modèle leur indique la voie à suivre y compris les voies de garage et autres voies issues du penser pour autrui que les années 80 proposaient. Aux uns les affaires et aux autres le désormais fameux « tu s'occupes de rien, je soccupe de tout » de notre Djamel national.

Je ne me suis donc pas inscrit à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales pour déposer une thèse mais bien pour la constituer. Je voulais devenir anthropologue et j'ai fait mieux en vivant en anthropologue depuis cette époque. J'ai assez vite choisi entre posture et statut et je suis ainsi rentré dans la vie active pour financer les études dont je rêvais depuis trop longtemps, des études pour prendre le temps de savoir, le temps long et lent du vrai savoir.

Ce qui a été déterminant pour moi ce sont les questionnements et les confrontations avec mon entourage proche au sujet de ce que je pouvais rêver ou pas d'être ou d'avoir. J'ai compris que faire soi-même c'est continuer à n'exiger que de moi-même, lire et relire, écrire encore et encore pour ne pas oublier ou pour me retrouver. J'ai refusé le suicide à maintes reprises tellement rien n'allait de soi dans un environnement qui opposait tout au lieu de proposer l'apaisement dont le monde avait déjà grand besoin. Je me suis mis en retrait pour mieux vivre grâce à l'anthropologie et j'ai laissé la horde des aspirants retraités passer leur chemin et carrière Quant à moi les mots étaient devenus depuis longtemps comme des cailloux précieux qui m'apprenaient à comprendre et à penser. Mes parents analphabètes n'étaient ni pauvres ni incultes et les sachants-lire ne savaient pas aussi bien dire les poètes que mes parents reprenaient de mémoire. Un jour alors que j'essayais d'expliquer à mon père que je ne pourrais pas survivre à faire un DUT techniques de commercialisation, j'ai entrepris de lui parler de doctorat en anthropologie à quoi il m'a gentiment répondu : Ça soigne quoi un anthropologue ? C'était merveilleux pour moi car sa question allait devenir la question de ma vie, à savoir de quelle thérapeutique procède l'anthropologie de l'alimentation. Avec raison je suis devenu une espèce d'ostéopathe de territoire car toute ma vie j'ai cherché à comprendre où appuyer sur un

territoire pour rétablir la vitalité dans le sens du vivant.

C'est ainsi que l'école de la lenteur m'a rendu particulièrement sensible à la sincérité qui nourrit l'effort, à la spontanéité qui stimule la créativité et prépare à la lucidité qui organise le temps.

Depuis l'enfance, je vis entre la France et le Maroc et c'est ce qui a forgé ma passion pour le paysage et construit ma volonté de comprendre en quoi il avait à voir avec le bien-être et le bien vivre.

Tous les étés, avec ma famille nous laissions le minéral de la cité Sainte Geneviève, pour les paysages merveilleux de la Diagonale du Bled qui nous conduisait d'Auxerre dans l'Yonne à Agourai sur les terres de la confédération des tribus de Guerrouane.

Mes parents lisaient le paysage et faisaient parler la vie rurale et paysanne qu'ils imaginaient. Plus nous nous rapprochions, plus l'émotion se détaillait en anecdotes, souvenirs et rêves. Ces grandes traversées m'ont nourri de paysages et c'est au(x) paysage(s) que je dois mon apaisement.

Avec mes parents j'ai reçu une éducation de chasseurs cueilleurs et c'est ainsi que j'en suis venu à définir le (re)paiement comme l'apaisement par le paysage convoqué par l'assiette.

Depuis novembre 2017, au sein de l'association Territoires Alimentaires, nous proposons aux territoires d'accueillir ou de développer des maisons interculturelles de l'alimentation pour démocratiser la culture alimentaire, le ménagement des territoires et partager le (re)paiement.

Repaiement : apaisement et pacification

Projet original au service du territoire et de ses habitants, Territoires Alimentaires a été fondé en décembre 2013 pour poursuivre, accompagner et partager les recherches de son fondateur autour des interactions Homme/Nature.

Ces interactions entre les êtres humains et leur environnement se font sur ce que l'on appelle communément un territoire et concernent principalement leur alimentation. Territoires Alimentaires propose une démarche originale qui consiste principalement à convoquer la recherche en sciences sociales et ses outils et à accompagner la relation Homme/Nature.

La recherche-action s'est révélée avec le temps et les expériences un moyen efficace à tout point de vue pour problématiser, comprendre et agir sur cette relation. Pour faire avancer les idées nouvelles et les pratiques innovantes, Territoires Alimentaires fonctionne en mode fablab comme une plateforme de mutualisation, de recherche et d'expérimentation ouverte.

Cette mission de « think tank » et de recherche se reflète également dans la façon d'approcher l'activité d'acteur-chercheur comme une collaboration avec les experts et les parties prenantes, ouvrant continuellement la voie aux connaissances et aux pratiques émergentes dans les recommandations aux territoires.

Se nourrir peut et doit redevenir une œuvre de paix et d'apaisement permettre la construction collective de l'alimentation comme bien commun. Aussi que reste-t-il comme espace pour faire entendre cette proposition ? Comment construire ensemble cette œuvre de « génie civique » qu'est l'alimentation citoyenne ? De quoi est-elle faite pour être autant une idée qu'un menu alléchant : manger le paysage ? Pourquoi pas ? A toutes et tous, je souhaite toujours bon appétit en pensant au paysage.

Le paysage est de loin un objet structurant pour les territoires et tirer le fil du paysage c'est aller au sens et au bien commun. A travers les PLU et plus largement les politiques publiques transversales comme la politique alimentaire, le paysage peut être à la fois un indicateur et un outil de ménagement.

La recherche action pour prendre le temps des choses : un laboratoire de recherche à pe(a)nses

La démarche conduite au sein de Territoires Alimentaires est transversale et consiste à mettre à disposition de ses interlocuteurs ou de ses projets une méthodologie claire, inclusive et génératrice de relations et d'engagement dans le champ de l'alimentation.

Nous proposons simultanément l'analyse des enjeux en matière de culture (culturaliser les enjeux car « Qui veut bien manger, ménage sa culture »), leur interprétation à l'aune de la responsabilité à l'égard de l'environnement (écologiser les réponses « l'assiette est le premier ou le dernier coin de nature mais surtout représente plus de la moitié de l'empreinte carbone d'un être humain») et les conditions de leur pérennité en matière d'économie (économie sociale et solidaire) :

Depuis sa création, Territoires Alimentaires se confronte à la réalité en menant des expériences inédites au croisement de la recherche et de l'éducation populaire avec un développement coproduit au service des mangeurs. Le laboratoire a ainsi développé quatre dispositifs :

- **La Cuisine du Vélo Rouge** autour de la culture et de la médiation alimentaire et de l'éducation à l'environnement et au développement durable,

- **L'Agence de voyages culinaires** pour appréhender et saisir les enjeux sur le territoire par l'approche du paysage.

- **La Maison Interculturelle de l'Alimentation et des Mangeurs** est un tiers espace de recherche et de transformation sociale dédié à l'alimentation responsable et accessible, au service de la requête du paysage. La M.I.A.M est une démarche collective au service des usagers et du territoire. Portée par une structure, elle vise à équiper les territoires d'un lieu ressource et de formation pour participer au ménagement et au bien vivre.

- **La Régie alimentaire** pour accompagner et imaginer un service public de l'alimentation résilient, éducatif et efficace pour son territoire et ses usagers.

Face à l'uberisation de l'économie, nous défendons la démocratisation comme signe de vitalité et d'agilité du territoire. Au sein des Parcs naturels régionaux, cette démarche construit la participation comme une contribution et non un impératif techno-structurel lointain. C'est d'abord une offre d'intelligence collective consentie comme un moyen accessible de développer un Réseau Social Alimentaire pour tordre le coup à l'isolement et aux préjugés, en faisant mieux ensemble nous faisons toujours plus pour chacun.

La M.I.A.M et son RSA proposent la reconquête du bien vivre par le bien manger et porte l'ambition d'être reconnue et soutenue comme une contribution citoyenne aux projets alimentaires territoriaux. C'est pour cela que la démarche de la M.I.A.M pose et développe le cadre d'une action collective nécessaire : pour considérer les usages et les usagers d'un territoire comme coproducteurs de l'alimentation.

Le repayement est et peut devenir un signe des temps, une expérience pratique et sensible, un signe d'engagement et de dégagement. Loin du dégagisme cher à Jean-Luc Mélenchon, il s'agit d'une œuvre autonomisante de se dégager de tout y compris des mots devenus trop communs pour être assez précis pour donner du sens.

Je propose donc aux Parcs qui le souhaitent de nous rejoindre dans cette vision à 360° du territoire pour affirmer le paysage comme une donnée structurante des politiques publiques mais au-delà un projet inclusif et solidaire puisque nous sommes tous de là où nous mangeons. Par la charte des M.I.A.M, nous offrons un champ à tous les maraîchers du sens et du bien vivre de nous rejoindre autour de quelques valeurs comme :

Le territoire comme le lieu d'une expérience complexe et décisive : Manger

L'acte de manger est fondateur du territoire et intimement lié à lui. C'est pour cela que nous pouvons reconnaître le territoire comme le lieu de cette expérience humaine qui nous permet de survivre et de développer un art de vivre.

Le citoyen mangeur comme un acteur déterminant du territoire.

Par son assiette, le mangeur aménage parfois et ménage toujours son territoire. Par la restauration collective ou domestique, le mangeur accède chaque jour à la ressource et impacte sol, sous-sol, paysage et au-delà, il construit ou dégrade par son alimentation patrimoines et ressources naturelles. L'impact de la consommation est culturel, social, environnemental et économique.

Grace aux MIAM, **Haute Définition** de l'alimentation (durable) et **Haut Débit** alimentaire (Accessible) seront désormais compatibles. Les MIAM s'engagent à capitaliser et à diffuser (observatoire, réseau social alimentaire...) et ainsi alimenter la convivialité et l'hospitalité par la participation et le partage.

Coproduire les politiques publiques et participer à la gouvernance des Projets Alimentaires Territoriaux

Les MIAM auront à cœur de favoriser la formation et la représentation des mangeurs ainsi que leur participation aux enjeux locaux et globaux et ainsi faire de l'assiette un espace de culture, de médiation et d'engagement citoyen.

Enfin comme il n'y a pas de hasard, il n'y a que des rencontres (Paul Eluard), souvenirs et rencontres déterminantes pour saisir ce témoignage sensible d'un anthropologue mi- philosophe mi-cuisinier :

Il y a un an je me suis rendu aux premières rencontres nationales de l'image de paysage à Clermont-Ferrand avec mon camarade Alexis Pernet enseignant-chercheur à l'Ecole Supérieur du Paysage de Versailles et j'ai pu rencontrer des spécialistes et comprendre les éléments convergents pour une prise en compte du paysage pour et par l'alimentation. Je me suis même vu rêver à un monde meilleur à vivre pour nous tous tant les deux dimensions temps et espace étaient disputées avec intelligence. J'ai beaucoup et souvent relu Marc Augé, Augustin Berque, Michel Lussault parmi tant et tant d'autres.

Quelques temps plus tôt c'est pour le Pays de Combraille en Marche qu'il dirigeait que Nicolas Taillandier (Bureau B02 à L'atelier de la mine à Lavaveix-les-Mine) m'a invité à travailler dans cette perspective déroutante qu'est la recherche action au service du projet alimentaire de territoire. Ce grand professionnel conjugue avec brio sens et action et s'amuse comme je me promène à rester lui-même exigeant et ouvert. Pour la question précise des politiques publiques et de la restauration collective, le collectif Les pieds dans le plat est de loin une référence pour la profondeur de vue et la capacité opérationnelle à engager le repayement depuis les cuisines pour un aller et retour cuisine territoire efficace et revigorant. Car disons-le on ne fait rien de bon en restauration collective comme en paysage sans exigence qualitative et éducative. Si le temps c'est de l'argent pour le repayement il faut les deux car c'est du tant pour tant.

Depuis déjà longtemps la rencontre et les échanges avec Franck Michel, anthropologue du voyage m'ont permis de rester ouvert et accueillant dans ce voyage intellectuel et pratique qu'est devenue ma vie de derviche voyageur au cœur des questions liées au territoire et à l'alimentation.

Comme pour saluer et rendre hommage au plus persistant d'entre nous dans l'exigence et la bienveillance la rencontre avec Edgar Morin m'a rassurée et encouragée. Je vis avec l'immense bonheur de son amitié et la fierté d'avoir connue sa confiance.

« Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde.» Paulo Freire

Yassir Yebba,

Fondateur et coordonnateur de Territoires Alimentaires

Courriel : yassiryebba@gmail.com

Directeur de la publication :

Éric Brua

Réalisation de la lettre :

Nicolas Sanaa, Anne Badrignans

Comité de relecture :

Éric Brua, Nicolas Sanaa, Dominique Vespuce, Fabien Hugault

Crédits photographiques :

FPNRF

Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Parc naturel régional de Corse

Parc des Pyrénées ariégeoises

Jacques Martin

Benoit Facchi

Sylvain Duffard / Parc naturel régional des Alpilles

Parc de Brière

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

FPNRF

Parc des Monts d'Ardèche

Geoffroy Mathieu/Bertrand Stofleth, Collectif Les Panoramistes

Gérard Dalla Santa / Parc de la Haute-Vallée de Chevreuse

Yassir Yebba

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9, rue Christiani - 75018 Paris
Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78
info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX,
 www.parcs-naturels-regionaux.fr

 Rejoignez - nous
sur les réseaux sociaux |  fb.com/federationPNR |  [@FederationPNR](https://twitter.com/FederationPNR)

